

aux lampions, feu de joie et bal populaire au son des Hits in the Box clôtureront les festivités . ■



Recommandations

Afin que la fête soit belle, les sapeurs-pompiers de votre commune vous recommandent de respecter les points suivants.

- Tous les feux d'artifice doivent être tirés depuis la zone prévue à cet effet. Des sapeurs-pompiers sont présents pour vous aider.
- Les feux d'artifice doivent être achetés dans des magasins agréés (ne pas les acheter à l'étranger, car les lois et les puissances de feux ne sont

pas les mêmes qu'en Suisse).

- La structure et la composition des feux d'artifice ne doivent en aucun cas être modifiées (par exemple, couper la tige en bois).
- Une liste des feux d'artifice défectueux est éditée par la police cantonale (www.geneve.ch/police). Les sapeurs-pompiers effectuent des contrôles et, pour la sécurité de la population, la matériel défectueux est confisqué. □

du nouveau à l'Office de l'état civil

Depuis chez vous, et en toute sécurité, commandez et payez en ligne les actes dont vous avez besoin.

Fruit d'une réflexion commune entre le Service financier et l'Office de l'état civil de Carouge, le projet de commande et de paiement en ligne de la plupart des actes d'état civil (actes de mariage, de décès, certificat individuel d'état civil, acte d'origine...) se dessine progressivement. Les citoyens étant au cœur des préoccupations, il semble particulièrement utile que les démarches qu'ils entreprennent soient facilitées. Cette avancée technologique s'inscrit donc dans une logique citoyenne alliant efficacité et rapidité.

DIX MOIS DE TRAVAIL

Afin de trouver la solution la plus efficace, il a été décidé, en 2011, de confier un mandat d'analyse



à un stagiaire de maturité professionnelle. Cette initiative a permis, en outre, de poursuivre la dynamique formatrice souhaitée par la Ville de Carouge. Après 10 mois

de recherches, le travail de stage est finalisé.

CAROUGE, VILLE PILOTE

Grâce à des relations intercommunales très positives, la Ville de Genève met à disposition le logiciel idoine qu'elle a développé. Avec la précieuse coopération du Siacg (Service intercommunal d'informatique), les adaptations techniques sont réalisées. La Ville de Carouge est choisie comme pilote pour la phase test. La mise en ligne effective aura lieu dans le courant du mois de juin 2015. La Ville de Carouge remercie ses partenaires pour la réussite de ce projet novateur. Bien entendu, les commandes au guichet sont toujours possibles et l'Office de l'état civil les recevra toujours avec plaisir. ■